

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 34 (1905)
Heft: 5

Artikel: Enseignement de la langue par les manuels de lecture [suite et fin]
Autor: Fisch
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1038805>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

exigences de leur vue ou de leur ouïe et non d'après le rang de mérite.

Les relations entre l'instituteur et les parents s'entretiennent par l'envoi des bulletins ou des livrets scolaires à la fin de chaque mois.

L'art. 139 astreint l'instituteur à la surveillance de ses élèves pendant toutes les leçons des maîtres spéciaux.

Pour conduire ses élèves à une représentation, à une séance instructive ou récréative, en promenade annuelle, pour faire une collecte dans sa classe, quelle que soit l'excellence de son but, l'instituteur doit régulièrement se munir de l'autorisation de l'Inspecteur ou du président de la Commission des écoles.

Ce nouveau règlement peut être consulté avec profit par les autorités scolaires qui voudraient reviser celui de leur localité. Bien observé, ce règlement contribuera, nous n'en doutons pas, au progrès des écoles de la ville de Fribourg et fera des enfants du chef-lieu — comme il convient d'ailleurs — les élèves les plus polis et les plus aimables du canton.



Enseignement de la langue par les manuels de lecture (Suite et fin.)

Enseignement de la grammaire.

Nous suivrons la méthode analytique.

Cours inférieur. Nous prendrons dans le chapitre lu les mots qui se rapportent à la règle à étudier. Nous ferons, par des questions, trouver à l'enfant ce que tel mot indique (espèce de mots); nous comparerons ce mot avec d'autres de la même espèce pour en faire trouver les idées accessoires de genre, nombre, personne et temps; nous insisterons sur la différence d'orthographe provenant de là, et, en répétant le même travail, nous arriverons à déduire la règle à étudier. Le maître écrit au tableau quelques phrases et l'enfant s'efforce de retrouver la règle qui vient d'être découverte et appliquée. Chaque élève fournit à son tour un exemple et l'on passe à l'exercice d'application.

Cours moyen et supérieur. La marche sera la même, mais un peu plus intellectuelle, si l'on peut s'exprimer ainsi. Voulons-nous, par exemple, enseigner l'application de la règle d'accord du verbe avec la troisième personne du pluriel; non seulement nous apprendrons que, dans ce cas, le verbe prend toujours *nt*, mais nous leur en ferons connaître le pourquoi. Nous leur ferons savoir qu'au commencement la troisième personne du pluriel signifiait *elle et lui*, que ces deux mots en langue primitive, sanscrit, se traduisaient par *na ti*, d'où *n'ti*, d'où la terminai-

son latine *ant* ou *ent*, d'où la terminaison française *nt* ordinairement *ent*.

D'aucuns diront, sans doute, que cela ne peut pas intéresser les enfants, que ce sont des moyens qu'un instituteur modeste n'emploiera jamais de crainte de passer pour pédant, ce qui, quoi que nous disions, est le plus vilain de nos défauts mignons. Eh bien, non ; ne soyons pas pédants, mais employons avec une sage discrétion les moyens dont nous pouvons disposer pour développer l'intelligence des élèves.

C'est pourquoi profitons de la grammaire, qui est réellement la philosophie pratique de nos idées, pour diriger l'esprit des enfants vers le jugement froid et raisonné de ses idées, pour l'initier au raisonnement juste des choses qui le concernent.

Comme exercice fructueux de grammaire, faisons transcrire un morceau, en changeant ou en ajoutant un mot à la première phrase.

Exemples : *chap. 49, II^{me} degré, page 134*. Etude du passé 2^{me} forme.

Si en 1386 une nouvelle guerre avait éclaté entre l'Autriche et les Confédérés, la rencontre....

Chap. 9 II^{me} degré, page 165 : Les mulots et les taupes.

Nous, qu'en patois....., nous sommes de grosses souris des champs à longue queue....

Après ces deux exemples, qui dira que nos livres ne conviennent pas à des exercices de grammaire ?

Enseignement de l'orthographe.

L'orthographe, — ici nous n'entendons parler que de l'orthographe d'usage — ne peut bien s'apprendre que par l'usage. Donc c'est en écrivant beaucoup et correctement qu'on l'apprendra. Toutes les branches du programme servent à cet enseignement. Dans la lecture, l'épellation¹ des mots nouveaux ou l'écriture de ces mots au tableau fixeront dans la mémoire leur orthographe. Dans ces exercices, mais surtout dans la préparation des dictées, le maître donnera aux enfants quelques notions d'étymologie. Point n'est nécessaire pour cela de leur bourrer la mémoire de mots latins ou grecs, mais seulement de leur faire connaître le radical du mot ou les dérivés de ce mot. Veut-on enseigner l'orthographe du mot *doigt*, demandons comment s'appellent les feuilles dont les nervures se ramifient comme les doigts. S'ils ne le savent pas, nous leur disons « digitées » ; une fleur qui a cette forme s'appelle digitale, nous la leur montrons en la prenant dans notre musée scolaire et l'enfant voyant cette plante, se rappellera en voulant écrire le mot *doigt*... *digitale*... *digitée*... ; il se dira le mot *doigt* prend

¹ Il s'agit de l'épellation proprement dite et non de l'épellation phonétique, qu'il faut abandonner aussitôt que les enfants commencent à lire.
(Réd).

g et *t*. Ainsi les enfants remarqueront que le radical ne change presque jamais. En étudiant les préfixes on fera remarquer que la dernière consonne du préfixe se change habituellement en la même consonne que la première du radical. Avec un peu d'exercice, l'élève trouvera facilement le radical et le préfixe et, dès lors, il orthographiera presque sûrement les mots à doubles ou simples consonnes au point où les deux parties se rattachent.

Dans les leçons de choses, tout mot nouveau sera écrit à la table noire et rentrera si possible dans un sujet de rédaction, qui doit toujours être le complément de la leçon. Mais ici, ne laissons passer aucune faute sans la faire corriger par l'élève en lui faisant trouver le motif de l'orthographe correcte.

Les dictées enfin sont le moyen par excellence de cultiver l'orthographe et la fixer dans les mémoires. Mais ce sont des dictées bien préparées que nous voulons parler. N'allons pas forcer, par des dictées non préparées, l'enfant à écrire faussement des mots qu'il n'a jamais vus. Comme récapitulation des règles de grammaire ces sortes de dictées donnent de bons résultats à condition que chaque mot dont l'orthographe pourrait offrir des difficultés soit ou épelé par un élève ou écrit à la table noire.

La dictée est préparée, en classe d'abord, de vive voix et par les élèves, aidés et dirigés par le maître. La classe trouvera les raisons d'accord des mots et celles de leur orthographe. Cette même dictée sera revue à la maison pour fixer l'orthographe dans la mémoire.

Pour que le temps employé aux dictées ne soit pas perdu ou gaspillé, le maître doit surveiller l'orthographe dans tous les devoirs écrits, même dans les exercices de calcul.

Conclusions.

1^o Nos manuels de lecture sont bien adaptés à l'enseignement de la rédaction, de la grammaire et de l'orthographe; ils sont meilleurs que ce que nous possédions auparavant.

2^o La méthode à suivre pour l'enseignement des branches précitées, c'est la méthode analytico-synthétique. Extraire pour édifier.

3^o L'élaboration d'un programme, suffisamment détaillé et bien divisé, est la première condition de la réussite.

4^o La préparation intelligente de chaque leçon est la seconde et indispensable condition de succès.

5^o La rédaction doit presque toujours découler de la lecture et se régler sur un canevas qui soit à la portée de chaque cours.

6^o La grammaire ne doit pas être une machine à écrire le français, mais l'analyse intelligente de nos idées pour en tirer les règles de lexicologie et de syntaxe propres à notre langue.

7^o Les exercices comme les exemples dont on tire les règles doivent être puisés dans nos livres de lecture.

8^o L'orthographe s'enseignera par l'épellation *littérale*, l'étude

raisonnée des radicaux, préfixes, suffixes, dérivés, composés, homonymes, les dictées préparées et le soin apporté à l'orthographe dans tous les travaux écrits.

9^o Les dictées sont préparées en classe et au tableau noir par tous les élèves du même cours, puis elles sont données comme devoirs pour être repassées à la maison.

FISCH, *instit.*, à Ponthaux.

Chronique scolaire

Uri. — Le 19 février écoulé, le village d'Andermatt célébrait le centenaire du doyen des instituteurs, M. Columban Russi. A cette occasion, les autorités de la localité, à la tête de la population de toute la vallée, ménagèrent au vénéré jubilaire un brillant cortège aux flambeaux, avec musique, chants, feux d'artifice et discours de fête.

Au milieu de l'allégresse générale, le président des écoles déposa solennellement sur les boucles d'argent qui parent encore la tête du vieillard la couronne de laurier si bien méritée par l'heureux jubilaire. Visiblement ému de l'honneur qui lui était témoigné et qu'il n'avait pas cherché, M. Russi remercia d'une voix forte et bien timbrée ses chers concitoyens.

Avec beaucoup d'émotion, il fit le récit de sa longue carrière d'instituteur et d'organiste. A 13 ans il tenait l'orgue et à 15 ans il était maître d'école. Pendant plus de 70 ans, il consacra ses forces à la cause de l'éducation. Toute sa vie fut empreinte de l'esprit religieux le plus profond. Malgré l'hiver, il assiste encore tous les jours à la Sainte Messe. Outre sa profession d'éducateur, il a rempli une foule de fonctions publiques : il fut président de la commune, officier d'état civil, secrétaire communal, etc. Quelle somme de travail représente cette carrière de 100 ans. Aussi, ce brave vieillard est adoré de toute la population qui l'a connu. Nous lui souhaitons encore une longue et heureuse retraite.

Avis aux membres du corps enseignant

Il est porté à la connaissance des maîtres d'école que les journaux de classe ont été revus et corrigés. Nous pourrions les envoyer au plus tôt à toutes les personnes qui en feront la demande.

C'est par erreur que l'imprimeur du livre de lecture du 1^{er} degré indique sur la première page que le prix en est de 0 fr. 45 ; le prix réel de ce manuel est de 0 fr. 50 depuis qu'il contient la partie du maître.

La liste des élèves ayant atteint la 7^{me} année doit être réclamée aux préfectures.

Dépôt central du matériel scolaire, Section A.